

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 20 SEPTEMBRE 2022

N° 2022-364 EHPAD – RÉHABILITATION DU SITE DES ÉRABLES – MARCHÉS DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET COORDINATION SPS

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente.

Dans le cadre de la réhabilitation du site des Érables de l'EHPAD Multisite du Pays de Chantonnay, une consultation a été organisée pour les prestations de contrôle technique et de coordination SPS.

La Présidente retient l'offre économiquement les plus avantageuses suivantes :

- Contrôle technique
QUALICONSULT **Montant : 18 930,00 € HT**
- Coordination SPS
ATAE **Montant : 9 840,00 € HT**

À CHANTONNAY, le 20 septembre 2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 20/09/2022.